



**Les règles pour les cliniques sans rendez-vous devraient être uniformisées**  
**L'AIINB appuie la suggestion de la SMNB visant à améliorer l'accès aux services de soins de santé**

FREDERICTON, le 12 février 2019 – L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) comprend la frustration des patients dans la région de Fredericton qui tentent d'avoir accès à des services dans les cliniques sans rendez-vous, et elle appuie la recommandation du D<sup>r</sup> Serge Melanson, président de la Société médicale du Nouveau-Brunswick, d'adopter des lignes directrices pour améliorer les façons de faire des cliniques sans rendez-vous.

« Bien que les cliniques sans rendez-vous puissent répondre aux besoins urgents en santé, la province doit accélérer la mise sur pied de cliniques de soins en collaboration afin de réellement fournir des soins de santé primaires préventifs et proactifs », a déclaré Karen Frenette, présidente de l'AIINB.

Pour de nombreuses familles du Nouveau-Brunswick, la clinique sans rendez-vous ou la salle d'urgence sont leurs seuls choix pour accéder à des soins de santé, ce qui est préoccupant, car la continuité des soins est perdue quand un même patient est vu par un fournisseur de soins primaires différent à chaque visite, lequel a une connaissance limitée des antécédents de santé de ce patient. Le système de soins de santé doit s'adapter aux besoins des patients, à savoir allonger les heures d'ouverture des cliniques sans rendez-vous, moderniser la prise de rendez-vous, et peut-être instaurer un système électronique et des lignes directrices uniformisées pour les services de soins de santé.

L'AIINB irait même plus loin en proposant que la province embauche d'autres infirmières praticiennes (IP) et mette sur pied des cliniques dirigées par des IP dont les heures d'ouverture répondent mieux aux besoins des patients afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, surtout dans les régions où il s'avère difficile de recruter des médecins. Les cliniques dirigées par des IP ne sont pas un nouveau concept. Des provinces comme l'Ontario offrent des cliniques dirigées par des IP pour améliorer l'accès aux soins de santé primaires, en particulier dans les collectivités rurales.

- 30 -

Pour en savoir plus ou organiser une entrevue, veuillez communiquer avec :  
Jennifer Whitehead, chef, Communications et relations gouvernementales  
Tél. : 506-459-2852 (b.) ou [jwhitehead@aiinb.nb.ca](mailto:jwhitehead@aiinb.nb.ca)